De Villiers prêt à payer le prix fort plutôt que de rendre l'anneau de Jeanne d'arc aux Anglais !

écrit par Durandurand | 10 avril 2016

Coup de chapeau au seigneur du Puy du Fou !

Anneau de Jeanne d'Arc : l'Angleterre déclare la guerre à Philippe de Villiers

Selon RTL, le fondateur du Puy du Fou aurait été sommé de rendre la précieuse relique de la Pucelle d'Orléans à nos meilleurs ennemis. S'il n'obtempère pas d'ici quinze jours, il pourrait être inculpé de détournement de bien national.

«L'anneau est en France, et il y restera!», lançait comme une provocation aux Anglais, Philippe de Villiers le 21 mars dernier. Deux semaines après le retour de la relique de Jeanne d'Arc en terres françaises, les Britanniques reviennent à la charge. Selon les informations de RTL, des démarches judiciaires auraient été lancées par le National Council of Arts (Conseil des Arts britanniques) afin de récupérer cette «pièce majeure de l'histoire de l'Angleterre».

Achetée à Londres en février dernier lors d'une vente aux enchères par le Puy du Fou, la relique avait été aussitôt réclamée par l'Angleterre. Deux jours avant son arrivée triomphale en Vendée, les Britanniques avaient adressé une mise en demeure au fondateur du parc vendéen, Philippe de Villiers. Aujourd'hui, deux musées anglais sont sur le point d'exiger la saisie conservatoire de l'anneau par les douanes françaises et sa mise sous séquestre avant que l'affaire ne soit réglée devant un tribunal.

Six ans de prison

Les deux institutions britanniques réclament instamment son retour Outre-Manche s'appuyant sur l'absence de licence d'exportation qui aurait dû être assujeti à l'anneau . «Ce bijou fait partie intégrante du patrimoine anglais (…). C'est un objet à haute valeur symbolique», plaident les représentants du National Council of Arts, dans une lettre adressée à l'avocat londonien du Puy du Fou, Me Alexandre Terrasse.

Une requête à laquelle les Vendéens n'ont aucune intention de se soumettre. Ils ont déjà lancé les démarches pour obtenir une licence d'exportation afin de conserver «ce petit bout de France revenu en France», comme l'a expliqué Philippe de Villiers au micro de RTL. Qu'importe le prix, l'ancien député européen est prêt à aller jusqu'au bout plutôt que de «livrer Jeanne d'Arc une deuxième fois».

Selon son avocat, Philippe de Villiers encourt jusqu'à six ans de prison et une amende d'un million d'euros pour détournement de bien national.

http://www.lefigaro.fr/culture/2016/04/08/03004-20160408ARTFIG00321-anneau-de-jeanne-d-arc-l-angleterre-declare-la-guerre-a-philippe-de-villiers.php

Complément de Beate

Vous pouvez écrire une lettre postale à Sa Majesté La Reine du Royaume Uni, en faveur de Philippe De Villiers afin que l'anneau de Jeanne D'Arc reste en France sans procès.

La Reine parle, lit et écrit français. Vous pouvez donc lui envoyer une lettre en anglais ou en français.

Her Majesty The Queen

Buckingham Palace

London SW1A 1AA

http://fr.wikihow.com/%C3%A9crire-%C3%A0-Sa-Majest%C3%A9-la-reine-Elizabeth-II

Comme on dit chez nous « ça ne mange pas de pain d'essayer. »